



## Communiqué de la Direction de la Maison de retraite « Les Parents »

La Direction et le personnel de la maison de retraite médicalisée « Les Parents » située à Marseille, rue Vandiel, sont choqués par les accusations portées ainsi que par les amalgames et contre-vérités proférés par quatre salariées ou anciennes salariées de l'établissement.

Les faits allégués sont particulièrement graves et ne peuvent rester sans réaction.

Les propos tenus sont de nature à remettre en cause la réputation de l'établissement et n'ont d'autre objectif que la volonté de nuire. La Direction a déposé plainte face aux propos intolérables tenus par ces salariés à l'occasion d'un reportage radio à charge contre l'établissement.

Concernant les accusations portées sur le licenciement de deux salariées de l'établissement ayant témoigné dans le reportage, la Direction précise que cette décision a été prise antérieurement aux accusations portées publiquement par ces deux personnes. Elle fait suite à des fautes professionnelles réelles qui ont été commises, ne rendant plus possible le maintien de ces salariés au sein de l'équipe de soins.

La bienveillance est l'une des valeurs fondamentales de notre Groupe. Elle est au cœur des pratiques de nos établissements et de l'accompagnement quotidien des résidents. Des formations « Bienveillance, Ethique et Soins pour Tous », dispensées auprès des équipes garantissent que chaque salarié s'approprie la bonne démarche de prise en soins.

Toute suspicion de maltraitance fait l'objet d'un signalement interne et externe auprès de l'ARS et par principe le collaborateur impliqué est suspendu provisoirement de ses fonctions durant la tenue d'une enquête interne.

Dans le cas précis de l'établissement « Les Parents », La Directrice, soignante de formation - d'abord en tant qu'IDEC (infirmière cadre) puis Directrice d'établissement - et son équipe soignante, portent au quotidien les valeurs de bienveillance de l'entreprise.

Toute l'équipe de Direction, en étroite collaboration avec le CHSCT, sont déterminés à poursuivre l'amélioration de l'organisation du travail des équipes soignantes, attendue par la majorité des salariés, au service du bien-être des résidents et de la qualité de vie au travail. Les autorités de tutelle, l'inspection du travail et les organisations syndicales sont toutes parties prenantes dans cette démarche.

### **CONTACT PRESSE**

claire.vaas@korian.com

T : 01 55 37 53 11/ 06 99 76 17 21